

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2238**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Infographiste, chaîne graphique / multimédia

Nouvel intitulé : Designer graphique print / web

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MARCOREL	Directeur de Marcorel

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

322t Réalisation du service : élaboration de maquettes, mise en page

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'infographiste exerce en totale autonomie une fonction de gestion d'une production et d'exécution de ses phases créatives. Il agit sous les ordres (selon la taille de l'entreprise) du chef d'entreprise ou d'un supérieur dont le nom varie selon les secteurs d'activités : chef de studio, directeur artistique, concepteur réalisateur... Mais ceci ne recouvre pas l'infinie variété de la situation de l'infographiste qui peut aussi travailler directement dans un service de communication d'une PME / PMI et y être même en position de responsabilité ou d'encadrement. Il répond précisément et selon ses propres initiatives au cahier des charges défini, prévoit des solutions de réalisation ou de fabrication, évalue éventuellement les délais de mise en œuvre et éventuellement les coûts.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

1) Prendre un brief et traduire la demande en termes professionnels

2) Analyser le travail et ordonnancer la production

- établir un plan des tâches

- échanger avec le supérieur hiérarchique ou le client

3) Mettre en œuvre un message

seul ou en coordination d'une équipe d'exécutants dans le respect du budget imparti

- créer ou transformer des visuels (étude d'identité, choix de l'iconographie, pictogrammes, logotypes, ...)

- traitement d'images (détourage, retouche, incorporation, effets spéciaux, animation)

- créer et réaliser des pages print et web (maîtrise des règles de mise en page web et print, de la sémiologie graphique, de la lisibilité et de la visibilité)

- exécuter la préparation à la réalisation imprimée (print)

- exécuter la mise en ligne d'un site (web), travailler dans le code

- encadrer les différents exécutants collaborateurs

4) Préparer les documents prépresse et la mise en ligne de sites web

- justifier de ses choix (techniques ou esthétiques) auprès de son directeur artistique ou d'un client direct

- organiser la production dans le cadre du budget proposé et avec le choix de collaborateurs à coordonner. et envoyer les fichiers sur supports appropriés pour bon à tirer ou mise en ligne

Compétences ou capacités évaluées

1. Capacités organisationnelles

- à instruire un dossier, devis compris dans le respect du cahier des charges et à échanger

- à organiser la production dans le cadre du budget proposé et/ou avec le choix de collaborateurs à coordonner

2. Capacités techniques

- à mettre en œuvre un message

• capacité à utiliser les outils techniques et les termes professionnels ; code typo, secrétariat de rédaction, divers langages web dans les règles du métier

• capacité à intégrer les divers éléments (textes, images...) dans le respect de la hiérarchisation visuelle et d'une charte graphique

• connaissance des principes de la mise en page, de la sémiologie graphique et de la lisibilité

• maîtrise des logiciels et des codes utilisés dans les domaines de la chaîne graphique et du web

• approche professionnelle de la structure et esthétique d'un site : approche des langages (HTML, DHTML...) des bases de données (ASP, PHP,), des droits d'auteurs, de la propriété intellectuelle, des droits de l'internet,

- à créer ou transformer des visuels

• maîtrise de l'architecture de l'image, du dessin vectoriel, de la colorimétrie et traitement de la couleur

• maîtrise des logiciels professionnels (ex Illustrator, Photoshop...)

- à créer ou réaliser des pages

• maîtrise professionnelle des logiciels d'édition pour la chaîne graphique

• maîtrise des logiciels dédiés au web (Flash, Dreamweaver, logiciels d'optimisation)

- à exécuter la préparation de la réalisation imprimée et de la mise en ligne d'un site

- connaissance des étapes du process de réalisation et du suivi de fabrication

3. Capacités relationnelles

- à échanger avec le supérieur ou le client, à justifier ses choix et à soutenir la présentation du projet

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Exercé dans des champs professionnels très divers, le métier connaît des dénominations nombreuses : infographiste, maquettiste d'édition, maquettiste PAO, intégrateur texte/image, graphiste d'une part, infographiste multimedia, webdesigner, assistant réalisateur multimedia d'autre part, en sont les plus courantes.

De l'entreprise unipersonnelle à la multinationale, l'infographiste peut exercer dans toute entreprise qui a la nécessité de concevoir et fabriquer des supports de communication visuelle, que soit ce soit son objet principal : agence de communication ou de publicité, studio de création, entreprise de presse, d'édition, studio ou agence web etc., ou qu'elle ait en son sein un service de communication.

Exercé dans des champs professionnels très divers, le métier connaît des dénominations nombreuses :
 @font-face { font-family: "Times New Roman"; }
 @font-face { font-family: "Arial"; }
 p.MsoNormal, li.MsoNormal, div.MsoNormal { margin: 0cm 0cm 0.0001pt; font-size: 10pt; font-family: "Times New Roman"; }
 table.MsoNormalTable { font-size: 10pt; font-family: "Times New Roman"; }
 div.Section1 { page: Section1; }

- * Infographiste
- * Infographiste en multimédia
- * Infographiste intégrateur / intégratrice
- * Infographiste web master
- * Graphiste multimédia
- * Infographiste en multimédia
- * Intégrateur / Intégratrice multimédia
- * Réalisateur / Réalisatrice multimédia
- * webdesigner
- * concepteur de site web

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

E1104 : Conception de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Il est demandé au candidat de présenter au jury un **dossier de preuves** constitué d'une réalisation techniquement aboutie (comportant un document imprimé et un site web en ligne) et dont il fait une présentation assimilable à une mise en situation professionnelle.

Cette production est accompagnée obligatoirement des travaux intermédiaires.

Le titre d'Infographiste chaîne graphique / multimédia en communication est composé de 3 blocs de compétences. Chaque bloc de compétences donne lieu à la délivrance d'un certificat de compétences professionnelles.

Le titre est accessible par capitalisation des trois certificats, suite à un parcours de formation ou par la VAE.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 2238 - Analyse et traduction des besoins du client en solutions graphiques multimédias.	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les besoins en création graphique en tenant compte des enjeux et des contraintes techniques et financières. - Organiser la production. - Respecter les contraintes juridiques liées aux droits d'auteur, à la propriété intellectuelle et aux droits de l'internet. <p>Évaluation :</p> <p>À partir d'une commande, le/la stagiaire devra établir un cahier des charges, proposer des solutions graphiques (planche tendance, monstre), un plan de tâche et un devis conforme au budget.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 2238 - Réalisation technique de supports imprimés.	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer ou transformer des visuels à l'aide de logiciels de traitement d'image et de création graphique. - Réaliser des maquettes d'édition avec un logiciel de mise en page. - Préparer les documents et envoyer les fichiers sur supports appropriés pour l'impression. <p>Évaluation :</p> <p>À partir d'un cahier des charges, le/la stagiaire devra réaliser une brochure et préparer ce document pour l'impression.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 2238 - Création du design et intégration d'un site web.	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir un site web en tenant compte de l'expérience utilisateur. - Mettre en forme et coder des pages consultables sur tout type de support numérique. - Créer et personnaliser un site web grâce à un système de gestion de contenu. <p>Évaluation : à partir d'un cahier des charges, le/la stagiaire devra designer et intégrer une home page.</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		50% professionnels et 50% formateurs.
En contrat de professionnalisation	X		50% professionnels et 50% formateurs.
Par candidature individuelle	X		50% professionnels et 50% formateurs.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		50% professionnels et 50% formateurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Infographiste chaîne graphique / multimédia" avec effet au 03 mars 2012 jusqu'au 22 août 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 27 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Infographiste, option multimédia, option chaîne graphique'.

Arrêté du 29 mai 2001 publié au Journal Officiel du 9 juin 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Infographiste multimédia' (niveau IV). Observations : L'homologation au niveau IV prend effet à compter du 1er janvier 1994.

Arrêté du 13 janvier 1997 publié au Journal Officiel du 31 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Maquettiste d'exécution en info-édition appliquée aux arts graphiques, à l'audiovisuel et au multimédia'. Homologation au niveau IV, avec effet rétroactif à compter de 1994.

Pour plus d'informations

Statistiques :

30 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

info@marcorel.com

<http://www.marcorel.com>

Lieu(x) de certification :

MARCOREL : Île-de-France - Paris (75) []

MARCOREL 16, villa Frédéric Mistral

75015 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

16 villa Frédéric Mistral 75015 Paris

Historique de la certification :

- Maquettiste d'exécution en info-édition appliquée aux arts graphiques, à l'audiovisuel et au multimédia (Arrêté du 13 janvier 1997 publié au Journal Officiel du 31 janvier 1997)

- Infographiste multimédia (Arrêté du 29 mai 2001 publié au Journal Officiel du 9 juin 2001)

- Infographiste, option multimédia, option chaîne graphique (Arrêté du 27 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002)

- infographiste chaîne graphique / multimédia (publié au journal officiel du 03/03/2007)

Certification suivante : Designer graphique print / web